Une journée consacrée à la Master-Franchise

Dans le cadre du congrès de l'Union internationale des avocats, la commission franchise de l'UIA et la Fédération française de la franchise organisent, le 31 Août 1998 à Nice une journée consacrée à la master-franchise.

Destinée aux franchiseurs et futurs franchiseurs, masters et futurs masters-franchisés, franchisés et futurs franchisés de masters, cette journée propose le programme suivant :

9h : Accueil

10

9h15 : Introduction générale Philippe Jambon, président FFF

9h30 : Introduction de la journée. John Pratt, avocat (Birmingham), président de la commission franchise de l'UIA

9h45 : La problématique de la masterfranchise, point de vue théorique. Claude Nègre, professeur associé à l'Université de Haute-Alsace.

10h30 : Le point de vue pratique d'un masterfranchisé français.

Michel Trollé, Pdg de Century 21 France.

11h : Le contrat de master-franchise, le contrat de master-licence, avantages et inconvénients.

Maître Olivier Gast, avocat à la Cour de Paris.

11h45 : Les leviers financiers de la master-franchise. Charles Séroude, Epac International.12h15 : Pause.

12h30 : Table ronde. Des expériences pratiques.

Animation, Chantal Zimmer, déléguée générale — Avec la participation de :

- trois avocats : Maîtres Alain Cohen, avocat à de Montpellier, Olivier Gast et Franco Vicario de Florence (Italie) ;
- deux franchiseurs : Ludovic Samson pour Care-Bruno Palmino pour *Jean-François Lazartique*
- deux master-franchisés : Bernard Courtaud par Boxes et John Davidson pour Cash Convertes
- un sous-franchisé : Bertil Charbonnier pour Charles 13 h : conclusion de la matinée et déjeuner. Intervenant : Manfred Strausch, président de la franchise, sur le thème : mantionalisation de la franchise.

15 h à 17 h : ateliers.

- Juridique avec John Pratt et un master-france le thème : quel contrat ?
- Marketing avec Alain Kirichian, pdg d'OK Seed et Claude Negre, consultant.
- Financier avec M. Affret, Société Générale nance, Michel Trollé et Peter Stern pour Nature thème : comment rentabiliser le développement du ter-franchisé ?
- International avec Erik Wulff, avocat à C-17h30 : synthèse par le rapporteur de chaque -18h : conclusion de la journée par Roland de Face de Pizza Hut.

Une ex-franchisée nous écrit

"Je vous adresse ce courrier afin d'éviter à d'autres lecteurs les déboires qui me sont arrivés", nous écrit cette lectrice.



"Induite en erreur", elle a perdu 1,6 MF.

"J'ai ouvert un magasin de 720 m² à Mérignac le 6 octobre 97 à l'ens e igne Fêt'eclerc. Après avoir souscrit un emprunt de 800 kF et versé en compte courant et capital la somme de 650 kF, je viens de

déposer mon bilan avec un déficit de 1,6 MF. Il s'avère que le prévisionnel donné par M. Michel Leclerc prévoyait — pour le premier semestre seulement — un CA de 2,1 MF or nous n'avons atteint que 580 kF au bout de 7 mois d'activité."(...) "J'ai malheureusement été induite en erreur à cause de ses multiples franchises Roc'eclerc, qui elles ont l'air de bien se porter", conclut l'ex-franchisée qui a intenté un procès au franchiseur.

À lire et à consulter

La FFF a publié à l'occasion du Salon de la franchise, rédigé par Marot.

En 23 fiches et 44 pages, le juriste présente de manière

lisible "les règles de droit actuellement applicables à la franchise". Règlement d'exemption, savoir-faire, loi Doubin, droits et obligations des parties, approvisionnements exclusifs, prix imposés, droits d'entrée et redevances, non-concurrence et non affiliation, procédures collectives etc., l'expert précise, définit, donne les références qui permettent de comprendre.

En vente 90 francs à la FFF, uniquement par cor-



respondance. Adresse: 60, rue La Boetie - 75008 Paris

FRANCHISE MAGAZINE AOÛT/SEPTEMBRE 1998 N° 147